



Chers parents,

Nous sommes très heureux de vous retrouver après des congés de fin d'année qui vous auront permis, nous l'espérons de profiter pleinement de vos proches.

L'ensemble du personnel du collège Joliot Curie vous souhaite une bonne et heureuse année 2023. Que cette nouvelle année 2023 vous apporte à vous et à vos proches la santé, le bonheur, la joie et la prospérité que vous pouvez espérer.



Pour l'équipe de direction,
Aïda Douzi Khouildi,
Principale

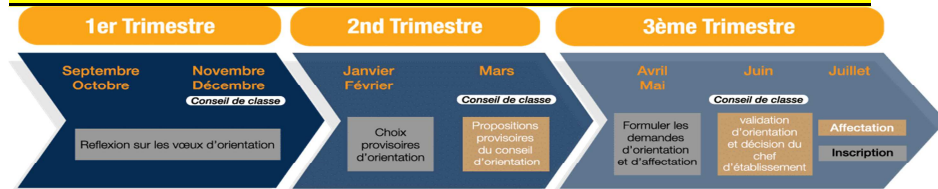
RAPPORT DE STAGE ÈLÈVES DE 3ème :



Les élèves de 3ème devront remettre leur rapport de stage à leur professeur principal AVANT LE VENDREDI 13 JANVIER 2022 17h30. L'oral de stage aura lieu le vendredi 3 février 2023.

M. Leroy, professeur documentaliste assurera une séance d'aide à la rédaction du rapport de stage le mardi 3 janvier et le jeudi 5 janvier à 16h30 au CDI.

SAISIE DES VŒUX D'ORIENTATION PROVISOIRES- Niveau 3ème :



Démarche de l'élève
Démarche du collège

Pour le 2ème trimestre, les familles doivent saisir les vœux d'orientation.

En fin de 3ème, les élèves choisissent s'ils souhaitent poursuivre leurs études en voie générale et technologique ou en voie professionnelle.

Pour formuler ces demandes, les familles sont invitées à utiliser Téléservices Orientation (TSO) plateforme accessible à partir du portail Scolarité services dont le lien est :

https://educonnect.education.gouv.fr/idp/profile/SAML2/Redirect/SSO?execution=e1s1

Pour y accéder, les familles devront se munir de leurs codes Educonnect.

Attention : pour le collège Joliot Curie, les dates d'ouverture de TSO sont les suivantes : du **lundi 3 janvier au vendredi 17 février 2023.**

PIX :



N'hésitez pas à encourager vos enfants à se connecter sur la plateforme Pix afin de s'exercer. Pour rappel, Pix permet aux élèves de développer et de certifier leurs compétences numériques.

VOYAGE EN RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR « Histoires et Mémoire de la Shoah » du 23 au 26 janvier 2023 :



Le projet de ce voyage propose d'engager les élèves dans une réflexion sur les luttes contre les différentes formes de discriminations, notamment l'antisémitisme. Il concerne les élèves de la 3^e à la 4^e qui seront accompagnés de 3 professeurs (Mme Sainval- M. Pontagnier et M. Bodart). Ce projet est entièrement pris en charge par le Mémorial de la Shoah.

Une réunion d'information en direction des familles aura lieu le **jeudi 5 janvier 2023 à 18h.**

PÉRIODE HIVERNALE :



En raison du froid, les élèves sont autorisés à porter un bonnet dans la cour (pas les capuches) mais les bonnets restent interdits à l'intérieur des bâtiments du collège.

VOS COORDONNÉES :

Vos coordonnées téléphoniques (fixe et/ou portable), votre adresse postale ainsi que votre adresse mail doivent impérativement être à jour. Pour toutes modifications, veuillez contacter au plus vite le secrétariat par téléphone (01 86 78 32 60) ou par mail (ce.0931225b@ac-creteil.fr).

TRÈS IMPORTANT - POUR RAPPEL : comme indiqué dans la liste des fournitures remise en début d'année, il est rappelé aux familles que les **stylos 4 couleurs sont formellement interdits**. Ils seront systématiquement confisqués si les élèves les utilisent en classe.